NOTICE SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE ROBERT WACE, POÈTE NORMAND DU XIIE SIÈCLE

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649776955

Notice sur la Vie et les Écrits de Robert Wace, Poète Normand du XIIe Siècle by Frédéric Pluquet

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

FRÉDÉRIC PLUQUET

NOTICE SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE ROBERT WACE, POÈTE NORMAND DU XIIE SIÈCLE



NOTICE

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS

DE

ROBERT WACE,

POÈTE NORMAND DU XII SIÈCLE;

SUIVIE DE CITATIONS EXTRAITES DE SES OUVRAGES, POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE NORMARDIE:

PAR FRÉDÉRIC PLUQUET,

ASSOCIÉ CORRENOUNDANT DE LA SOCIÉTÉ BUYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE CARM, DE LA SOCIÉTÉ LIRIÉRNE. DU CALVADOS ET DE CELLS DES ANTIQUAIRES DE NORMANDE.



A ROUEN,

CHEZ J. FRÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR, QUAI DE PARIS, N° 45.

M. DCCC. XXIV.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS

DE

Robert Wace,

POÈTE NORMAND DU XII° SIÈCLE.

ROBERT (4) WACE, qu'on a appelé Vace, Vaice, Gace, et même Uistace, noms qui paraissent n'être que le diminutif de celui d'Eustache, naquit dans l'île de Jersey, vers 1112, et mourut en Angleterre, vers 1184. Il fit sès premières études à Caen, où, dès cette époque, il existait des écoles célèbres; et, après avoir fait pour les terminer un assez long séjour dans les états soumis à la domination du roi de France, il revint se fixer dans cette ville, où Henri 1er tenait ordinairement sa cour, et donnait des fêtes brillantes. En 1160, il termina le Roman

(a) Il est à remarquer que Wace thieu; et Huet pourrait bien être le premier qui l'eût désigné sous ce

ne se donne jamais le prénom de Robert. Du Moulin ne lui en donne ucun. Du Cange l'appelle Mat-

de Rou ou des Normands, et le dédia à Henri II, qui l'en récompensa par une prébende dans la cathédrale de Bayeux, dont Philippe d'Harcourt était alors évêque (e). Il paraît, par les anciens cartulaires de cette église (b), que Wace y posséda son bénéfice depuis 1161 jusqu'en 1171.

Dans ses écrits, il ne se nomme que maistre Wace, et se qualifie de clerc lisant ou de clerc de Caen; ce qui a fait croire à Huet et à Hermant qu'il avait été clerc de la chapelle de Henri 11. Il a vécu sous les trois Henri, tous trois rois d'Angleterre et ducs de Normandie. Tout en les remerciant de leurs bienfaits, il assure qu'on lui avait promis bien davantage, et se plaint amerement des Mécènes de son temps:

De dons è de pramesses chescun d'els m'asoage; Mez besuing vient qui tost sigle et tost nage, E suvent me fet metre li denier el gage.

⁽a) Hermant et d'autres auteurs diseat que ce fut en 1140 que Henir I lui donna une prébende dans la cathédrale de Bayeux. C'est une erreur palpable: Henri II ne commença à régaer que long-temps après; il était encore enfant, et ne pouvait, par conséquent, donner de canonicat dans l'église de Bayeux. (b') Hermant, auquel j'emprunte

⁽b) Hermant, auquel j'emprunte cette autorité, n'en commet pas moins l'erreur que nous venons de

relever sur l'époque où Wace jouit de son canonicat. En abandonnant les dates fautives qu'il présente pour partir d'une époque constatée par Wace lui-même, nous avons supposé que l'historien du diocèse de Bayeux avait pu ne pas se tromper relativement à la durée de ce canonicat; et c'est ce qui nous a engagé à en placer la fin en 1171.

¹ Me calme, me soulage.

s Sillonner, fendre les eaux.

ET LES ÉCRITS DE R. WACE.

Wace a beaucoup écrit, et la plupart de ses ouvrages sont consacrés à célébrer les Normands, ses compatriotes. Dans le récit des faits antérieurs à son siècle, il a suivi Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumièges; mais il ajoute des détails curieux, se montre moins crédule, et a sur eux l'immense avantage d'avoir écrit dans la langue que parlaient ses héros. Persuadé de tout ce qu'il écrit, s'il trompe ses lecteurs, c'est de la meilleure foi du monde:

Jo ne dis mie fable, ne jo ne voil fabler,

dit-il dans son introduction; et plus loin, parlant de la bataille d'Hastings, il ajoute:

> Quer jo oi dire à mon pere; Bien m'en sovint, mez varlet ere.

Antérieur à Marie de France de près d'un siècle, il n'a ni son élégance ni sa délicatesse; mais il excelle parmi ses contemporains dans le genre descriptif; et l'on trouve dans ses poésies de grandes images, de la philosophie et beaucoup de naïveté. Après avoir parlé des monumens élevés par les conquérans, il dit:

Toute rien se torne en déclin; Tout chiet', tout muert, tout vait à fin;

Mais j'étais adolescent.

^{*} Tombe.

Homs muert, fer use, fust 'porrist, Tur font', mur chiet, rose flaistrist, Cheval tresbusche, drap viesist: Tout ovre fet od mainz périst.

On connaît de Wace les ouvrages suivans :

I. Le Brut d'Angleterre. Ce poëme, ainsi appelé d'un Brutus qu'on suppose avoir été arrière-petit-fils d'Énée, et roi de la Grande-Bretagne, avait été composé primitivement en bas-breton, puis traduit en latin par Geoffroy de Monmouth. C'est sur cette traduction que Wace composa son poëme, qui contient près de dix-huit mille vers de huit syllabes. La Bibliothèque du Roi en possède cinq manuscrits, dont trois sont du treizième siècle et deux du quinzième. C'est le premier livre qui contienne l'origine de la table ronde, de ses fêtes, de ses tournois et de ses chevaliers. On le lisait publiquement à la cour des rois d'Angleterre. Il fut composé en 1155.

II. Le Roman de Rou (Rollon) et des Ducs de Normandie est le plus important des ouvrages de Wace. Une foule d'auteurs ont cité des passages de ce long poème, qui se compose de diverses branches ou parties, dont quelques

Bois.

bibliographes ont fait, à tort, des ouvrages séparés.

La première, écrite en vers de huit syllabes, et paraissant destinée à servir d'introduction, comprend l'histoire des irruptions des premiers Normands en France et en Angleterre; la seconde, en vers alexandrins, l'histoire de Rou, ou Rollon; la troisième, en vers de même mesure, l'histoire de Guillaume-Longue-Épée et de Richard 1^{er}, son fils; la quatrième enfin, écrite dans le même mètre que la première, et plus longue à elle seule que les trois autres parties, la fin de l'histoire de Richard 1^{er}, et celle de ses successeurs jusqu'en 1106, sixième année du règne de Henri 1^{er}.

Ce poëme contient seize mille cinq cent quarante-deux vers, et non vingt mille, comme on l'a répété sans examen. C'est le monument le plus curieux qui nous reste de l'histoire et de la langue des Normands, sous la domination de leurs ducs. Les Cronicques de Normandie, imprimées à Rouen en 1487, par Guillaume le Talleur, ne sont autre chose que le Roman de Rou, mis en prose par un compilateur inconnu, vers la fin du treizième siècle, avec desaugmentations et des corrections de style, de diverses époques.

III. Une Chronique ascendante des Ducs de Normandie, en partant de Henri 11 pour remonter à Rollon. Ce petit poëme, dont les manuscrits sont fort rares, se compose de trois cent quatorze vers alexandrins. Il est postérieur à l'année 1173, puisqu'il y est fait mention des troubles que le roi de France excita en Normandie, dans le cours de cette même année, en armant les fils de Henri 11 contre leur père. Il commence ainsi:

Mil chent è seisante ans out de tems è d'espace, Pois ke Dex en la virge descendi par grace, Quant un clerc de Caem, ki ot nom mestre Wace S'entremist de l'estoire de Rou è de s'estrace.

Le passage suivant peint bien la haine qui existait entre les Français et les Normands:

Les boisdies ' de France ne sont mie à cèler,
Toz tems voudrent Francheiz Normanz deshériter,
E toz tems se penerent d'els veincre è d'els grever;
E quant Francheiz nes poient par force sormonter,
Par plusors triceries les solent agraver.
Forligniez sont, dont l'en souloit chanter.
Faus sont è soduianz, ne nus ne s'i deit fier:
D'aveir sont convoitous, n'en nes peust avonder;
De doner s'ont escars è demandent aver. 4

De son extraction, de sa race.

³ Rassasier, vient d'abundere. ⁴ Bien, richesse.

^{*} Tromperies.